

# COMMUNE DE FOREST I GEMEENTE VORST CONTRAT DE QUARTIER DURABLE I DUURZAAM WIJKCONTRACT WIELS-SUR-SENNE I WIELS AAN ZENNE



# Fiche de synthèse issue de la dynamique participative

Pour le volet socio-économique de ce nouveau Contrat de Quartier Durable Wiels-sur-Senne (CQDW), une nouvelle méthodologie a été mise en place : un appel à projets participatif. Cette méthodologie a permis d'aboutir à la rédaction de plusieurs fiches de synthèse co-construites avec les associations, les collectifs d'habitants et les services communaux lors des différents groupes de travail organisés entre mars et avril. En effet, lors de ces différentes rencontres, tous les participants ont apporté leur expertise afin de cerner au mieux les besoins et les attentes des habitants du périmètre concerné.

Grâce à ce travail de collaboration, 14 fiches de synthèse ont été rédigées sur base des 5 thèmes principaux issus du diagnostic. En effet, pour tous les thèmes confondus, 14 priorités d'action ont été établies et pour chacune des priorités, une fiche de synthèse a été complétée.

Nous insistons sur le fait que tout formulaire de candidature rendu devra obligatoirement référer à l'une des 14 fiches de synthèse.

# 1. Thème principal

Thème 1	Améliorer la qualité du bâti
Thème 2	Renforcer la cohésion sociale/ Renforcer les liens humains
Thème 3	Activer l'espace public
Thème 4	Valorisation des compétences transversales/Accompagner la mise à l'emploi
Thème 5	Activer durablement l'Avenue Wielemans Ceuppens

#### 2. Priorité d'action

**Priorité 3**: Encourager la mobilité active et l'accès PMR

# 3. Lien avec le thème principal et éventuellement avec une autre opération du CQDW/ou du quartier

La mobilité dans l'espace public doit être réfléchie avec les usagers du quartier qui sont les premiers acteurs concernés et impactés par ces problèmes de déplacement au sein du périmètre. Cette priorité visera à trouver des alternatives en matière de mobilité et à encourager les modes de transports actifs. En outre, une attention particulière sera accordée aux personnes à mobilité réduite.

Nous vous donnons également la possibilité de faire des liens éventuels avec les autres thématiques du CQDW. Pour que vous ayez une vision claire des différentes thématiques et de leurs priorités, veuillezvous référer au tableau synoptique ci-dessous.

Thème 1	Priorité 1: Sensibiliser et informer en matière de rénovation des logements et
	de consommation d'énergie
	<u>Priorité 2</u> : Former les publics à la rénovation et à l'auto-rénovation
Thème 2	Priorité 1: Favoriser et renforcer les liens inter-associations
	<u>Priorité 2</u> : Favoriser et renforcer les liens entre habitants
Thème 3	Priorité 1: Animer l'espace public
	<u>Priorité 2</u> : Préserver et revitaliser l'espace public
	Priorité 3: Encourager la mobilité active et l'accès PMR



# COMMUNE DE FOREST I GEMEENTE VORST CONTRAT DE QUARTIER DURABLE I DUURZAAM WIJKCONTRACT WIELS-SUR-SENNE I WIELS AAN ZENNE



Thème 4	<u>Priorité 1</u> : Encourager les préformations et/ou formations professionnelles
	qualifiantes et/ou formation par le travail pour les publics éloignés de l'emploi
	ou en reconversion professionnelle
	Priorité 2: Favoriser l'auto-entreprenariat
	Priorité 3: Développer l'économie locale et solidaire
	Priorité 4: Accompagnement/coaching pour la valorisation des compétences
	transversales
Thème 5	Priorité 1: Animer l'Avenue Wielemans Ceuppens
	Priorité 2: Sensibiliser et informer (propreté, primes,)
	<u>Priorité 3</u> : Revitaliser les espaces commerciaux (étalages, façades,)

# 4. Public visé

Nous rappelons que tous les projets doivent viser en priorité les habitants et usagers du périmètre concerné. Nous avons listé les différents publics visés par cette priorité.

- Les habitants du quartier (piétons, cyclistes)
- Les associations et leurs usagers
- Les personnes à mobilité réduite

# 5. Types d'objectifs à remplir par le(s) projet(s)

Nous énumérons ci-dessous une liste d'objectifs (cette liste n'est pas exhaustive). Vous pouvez également proposer de répondre à d'autres objectifs dans votre dossier de candidature. Toutefois, s'il s'agit de nouveaux objectifs, ils doivent être en lien avec la priorité 3 et être détaillés.

- Relier les différents quartiers entre eux
- Sensibiliser les gens à des comportements de mobilité différents et encourager l'utilisation des modes de transport actifs
- Encourager la mise en commun de véhicules entre associations actives dans le quartier
- Encourager la mise en commun de matériel de réparation vélo
- Faire découvrir les bienfaits de la marche et du vélo
- Travailler avec les publics scolaires
- Renforcer le partage de l'espace public par tous (âge, genre, intergénérationnel,...)
- Autre

# 6. Enveloppe budgétaire et répartition (Personnel – investissement – Fonctionnement)

L'enveloppe globale allouée à cette thématique s'élève à <u>600.000</u> € pour toute la durée du Contrat de Quartier Durable Wiels-sur-Senne, soit de janvier 2019 à septembre 2022.

# 7. Projets envisagés

Nous énumérons ci-dessous la liste des différents projets énoncés lors des différentes réunions. Nous n'accepterons que les formulaires de candidature en lien avec ces projets.

- Initiation vélo/Atelier vélo/Parking vélo
- Customisation de box vélo
- Mise à disposition de vélo, matériel de réparation



# COMMUNE DE FOREST I GEMEENTE VORST CONTRAT DE QUARTIER DURABLE I DUURZAAM WIJKCONTRACT WIELS-SUR-SENNE I WIELS AAN ZENNE



- Animer des balades de quartier
- Identifier les itinéraires piétons agréables et y améliorer la sécurité, la signalétique,...
- Créer des bus pétions « pedibus » (Trajet Maison-Ecole)
- Développer les itinéraires de loisir et le tourisme à vélo
- Trouver un moyen d'indiquer les distances entre les différents lieux emblématiques et utiles des quartiers

# 8. Profil des porteurs potentiels/des partenaires potentiels

Nous listons ci-dessous les différents porteurs et partenaires potentiels pour ces projets précédemment listés.

- ASBL
- Services communaux
- Comités de quartier

#### 9. Conditions de réussite

Nous listons ci-dessous une liste de différentes conditions de réussite permettant de mener au mieux votre projet.

- Coordination avec les associations travaillant avec les publics visés
- Communication proactive et ciblée en fonction des publics visés
- Encadrement/accompagnement des publics
- Adéquation entre le projet et les besoins/attentes du public-cible
- Coordination des partenaires de projet
- Le cas échéant, détermination claire du rôle de chaque partenaire via un accord de collaboration (modèle fourni)
- Mixité des publics (genre, âge, culture, niveau socioéconomique)
- Partenariat avec les services communaux (voirie, enseignement, mobilité, prévention,...)
- Prise en considération de l'existant

# 10. Types d'indicateurs

Nous énumérons ci-dessous différents indicateurs permettant d'évaluer les projets. Cette liste n'est pas exhaustive. Dès lors, vous pouvez également proposer d'autres indicateurs dans votre formulaire de candidature.

- Augmentation des modes actifs de déplacement
- Mixité des publics (genre, âge, culture, niveau socioéconomique)
- Propositions/initiatives venant des publics (indicateur d'appropriation, d'émancipation et de participation citoyenne)
- Autre